



# Action en soutien à la note politique fédérale relative à la problématique de la drogue

## Fiche de projet pour les institutions publiques

Cette fiche est à remplir par l'institution publique. Elle sert à décrire la nature du projet à mettre en œuvre, les tâches à confier à une équipe scientifique, le planning, ainsi que le produit final attendu de l'équipe scientifique et les dispositions que cette institution publique mettra en place pour implémenter le produit final dans son fonctionnement propre.

### 1. Nom et adresse de l'institution publique qui introduit le projet

Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et  
Environnement

Place Victor Horta 40, boîte 10  
1060 Bruxelles

Police Fédérale  
Avenue de l'aéroport, bloc A  
1040 Bruxelles

Institut Scientifique de Santé Publique  
Service Epidémiologie  
Rue Juliette Wytzman, 14  
1050 Bruxelles

### 2. Thème du projet

Recherche des acteurs concernés et mesure des dépenses publiques pour la politique en matière de drogues illégales, de tabac, d'alcool et de médicaments psychoactives (benzodiazépines).

### 3. Durée du projet<sup>1</sup>

18 mois

---

<sup>1</sup> La recherche débutera au plus tôt le 1er septembre 2009.

#### 4. Description du projet et contexte dans lequel il s'inscrit au sein de l'Institution

##### 4.1 Problématique (identification des besoins dans le cadre desquels le projet s'inscrit)

Ces dernières années, l'idée d'un monitoring de la politique gagne en importance. Disposer d'informations détaillées sur l'affectation de budgets est un des éléments importants. Cette affectation est en effet une indication sur les priorités que la politique fixe dans les faits.

Des études ont été consacrées en 2004 et 2006 aux dépenses publiques dans le cadre de la politique en matière de substances psychoactives illégales. Les analyses portent sur des chiffres remontant à 2003 ou 2004.

La politique des drogues dans les différents États membres de l'Union européenne dépasse le cadre des seules drogues illégales. Dans le secteur de la prévention et de l'aide, ce n'est plus le statut légal mais l'effet de dépendance du produit qui est mis en avant. La note de politique fédérale en matière de drogues de janvier 2001 se concentre sur les substances psychoactives légales et illégales. Un monitoring des dépenses publiques pour toutes les substances psychoactives s'impose dès lors.

##### 4.2 Objectifs (questions de recherche)

1. Le **développement d'un instrument de mesure** qui permet aux services publics fédéraux d'identifier et de chiffrer, d'une manière autonome, les dépenses publiques de toutes autorités en Belgique (fédérales, communautaires, régionales, provinciales et communales) pour la politique dans le domaine des drogues illégales et légales (tabac, l'alcool et benzodiazépines), et qui tient compte des systèmes d'enregistrement déjà existants et pertinents en Belgique, et des faiblesses et forces des études 'drogues en chiffres I' et 'drogues en chiffres II'  
<http://www.belspo.be/belspo/fedra/proj.asp?l=fr&COD=SO/01/008>  
<http://www.belspo.be/belspo/fedra/proj.asp?l=fr&COD=DR/24>.
2. Donner un aperçu des instruments de mesure comparables dans d'autres pays.
3. Appliquer l'instrument de mesure et, dans la mesure du possible, comparer les résultats avec les résultats obtenus des études précédentes nationales et internationales
4. Effectuer une analyse SWOT de l'instrument de mesure et formuler des propositions pour l'améliorer.
5. Analyser les implications organisationnelles et financières pour l'utilisation de l'instrument en Belgique, et le développement d'un manuel concret.

4.3 Indiquez, en vous basant sur le tableau ci-dessous, le contexte dans lequel le projet se situe.

Les questions reprises dans ce tableau sont indicatives et destinées à vous aider à remplir ce tableau. L'objectif est pour vous est d'exposer les facteurs – internes et externes - qui sont susceptibles de favoriser/menacer la bonne marche de la recherche en vue d'avoir des éléments d'appréciation de la faisabilité du projet de recherche.

|              |   |
|--------------|---|
| Forces       | <p>Quel peut être l'apport de votre institution au projet ?</p> <p>En quoi votre institution peut-elle soutenir les efforts des chercheurs (budget, expertise, matériel, données...) ?</p> <p>Quelles autres initiatives mettez-vous en œuvre dans le domaine qui peuvent contribuer au projet ?</p> <p><i>Les organismes publics peuvent nouer les contacts avec d'autres autorités et offrir ses propres données pour les activités qui relèvent de ses compétences</i></p> |
| Faiblesses   | <p>Quels éléments empêchent votre institution de mener seule ce projet ?</p> <p><i>Manque de personnel et d'expertise méthodologique disponible</i></p> <p>Quels sont les points qui méritent une attention particulière ?</p> <p><i>Le développement d'un instrument de mesure pratique, valide et fiable pour le gouvernement pour les futurs mesurages dans ce domaine.</i></p>  |
| Opportunités | <p>Quelles sont les opportunités qui se présentent à votre institution dans le cadre de ce projet ? Par exemple, la collaboration avec des instances externes qui peuvent influencer positivement le projet.</p> <p>De quelle manière votre institution va-t-elle saisir ces opportunités ?</p> <p><i>Les contacts avec d'autres autorités dans le cadre du comité d'accompagnement du projet.</i></p>  |
| Menaces      | <p>Quels facteurs externes peuvent hypothéquer la bonne marche de ce projet ?</p> <p><i>Disponibilité des statistiques à fournir par les autorités.</i></p> <p>Comment envisagez-vous d'agir sur ces facteurs externes ?</p> <p><i>Impliquer ces autorités dans le comité d'accompagnement</i></p>  |

## 5. Réalisation à mettre en œuvre (contenu de la recherche)

### 5.1 Soutien scientifique attendu de l'équipe scientifique

Organisation d'un séminaire avec au minimum 2 experts étrangers et externes à l'étude. Les institutions publiques attendent un aperçu détaillé des dépenses publiques concernées, rassemblées au moyen d'un instrument de mesure valide et fiable. La présentation et les analyses des résultats permettront une

comparaison avec les résultats des études 'drogues en chiffres I' et 'drogues en chiffres II', ainsi qu'avec d'autres pays. Un aperçu des implications organisationnelles et financières de l'utilisation de l'instrument de mesure sera élaboré. Par la même occasion, un manuel concret est développé pour son utilisation.

#### 5.2. Rôle de l'institution publique avant et durant le projet

Les institutions publiques participeront au comité d'accompagnement de cette étude et mettront ces informations pertinentes demandées à la disposition des chercheurs, dans sa compétence.

### 6. Produit final attendu et forme sous laquelle il doit être délivré

Un rapport qui contient l'information suivante :

1. **Un instrument de mesure** qui permet aux services publics fédéraux d'identifier et de chiffrer, d'une manière autonome, les dépenses publiques de toutes autorités en Belgique (fédérales, communautaires, régionales, provinciales et communales) pour la politique dans le domaine des drogues illégales et légales (tabac, l'alcool et benzodiazépines), qui tient compte de systèmes d'enregistrement déjà existants et pertinents en Belgique et des faiblesses et forces des études 'drogues en chiffres I' et 'drogues en chiffres II'<sup>2</sup>.
2. Un **aperçu des instruments de mesure comparables** dans d'autres pays.
3. Résultats de l'**application** de l'instrument de mesure et, dans la mesure du possible, de la comparaison des résultats avec les résultats obtenus des études précédentes nationales et internationales
4. Résultats d'une **analyse SWOT** de l'instrument de mesure et des propositions pour l'améliorer.
5. Résultats de l'analyse des **implications organisationnelles et financières** pour l'utilisation de l'instrument en Belgique, et un manuel concret.

### 7. Timing/planning des activités (avec indication d'équivalent temps plein – ETP)

#### 7.1. Description des activités et calendrier

1. Développer un instrument de mesure qui permet aux services publics fédéraux d'identifier et de chiffrer, d'une manière autonome, les dépenses publiques de toutes autorités en Belgique (fédérales, communautaires, régionales, provinciales et communales) pour la politique dans le domaine des drogues illégales et légales (tabac, l'alcool et benzodiazépines), en tenant compte de systèmes d'enregistrement déjà existants et pertinents en Belgique, et des faiblesses et forces des études 'drogues en chiffres I' et 'drogues en chiffres II'.

6 mois

---

<sup>2</sup> Le matériel de ces études sera mis à la disposition de l'équipe.

2. Donner un aperçu des instruments de mesure comparables dans d'autres pays.

2 mois

3. Appliquer l'instrument de mesure sur les données annuelles les plus récentes disponibles (de préférence 2006 et 2008) et comparer les résultats avec les résultats obtenus des études précédentes nationales et internationales.

6 mois

4. Effectuer une analyse SWOT de l'instrument de mesure et formuler des propositions pour l'améliorer.

2 mois

5. Analyser les implications financières et organisationnelles pour l'utilisation de l'instrument de mesure en Belgique et l'élaboration d'un manuel concret.

2 mois

7.2. Estimation du personnel scientifique requis (en équivalents temps plein)

1 ETP pour 18 mois, 1 ETP expert en gestion des banques de données pour 6 mois

## **8. Valorisation envisageable du/des produit(s) final(s)**

- Publication dans un journal scientifique
- Réunion de travail avec, au moins, tous les services publics concernés
- Communiqué de presse
- Journée (après-midi) d'étude

## **9. Conditions particulières**

9.1 Suggestion de composition d'accompagnement

Des représentants des autorités compétentes, en ce compris le SPF Budget et Contrôle de la Gestion, et les Communautés et les Régions.

9.2 Clause de confidentialité éventuelle

Les données qui seront mises à disposition par les institutions publiques sont soumises aux règles de confidentialité de celles-ci.

9.3 Autres

*(partie à remplir par la Politique Scientifique fédérale)*

**Budget estimé :**

**Personne de contact au sein de la Politique Scientifique fédérale :** Mme Lieve Van Daele

**Réunion d'information :** le 5 mars 2009 à 10h, salle A de la Politique Scientifique fédérale

(inscription une semaine à l'avance par e-mail [bonn@belspo.be](mailto:bonn@belspo.be); à défaut d'inscriptions, la réunion sera annulée)